



GRAISSE SYNTHÉTIQUE TUTELA GR-1000 SSL

CSN2645000

Date de préparation (jj/mm/aaaa) 25/07/2012

Page 1 sur 7

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identifiant du produit : **GRAISSE SYNTHÉTIQUE TUTELA GR-1000 SSL**

Code(s) du produit : MC 2000S2

Utilisation du produit : Applications industrielles: Lubrifiants; graisse

Famille chimique : Mélange

Nom et adresse du fournisseur:

Nom et adresse du fabricant:

Viscosity Oil Company

Voir Fournisseur

600-H Joliet Road
Willowbrook, IL, États-Unis
60527

N° de téléphone pour information : (630) 850-4000

N° de téléphone 24h/24 en cas d'urgence : Chemtrec 1-800-424-9300 (Zone continentale des États-Unis); Chemtrec 703-527-3887 (Extérieur des États-Unis).

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Information SIMDUT: Ce produit n'est pas un produit contrôlé par le SIMDUT au Canada. Il ne répond à aucun des critères pour un produit contrôlé spécifiés par la Partie IV du Règlement sur les produits contrôlés.

OSHA: Ce matériau est classé comme dangereux selon les réglementations OSHA (29CFR 1910.1200). Classification dangereuse:
Danger aigu pour la santé

Résumé des données critiques : Graisse havane. Légère odeur de pétrole.
Attention! Peut causer l'irritation mécanique des yeux et de la peau.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Signes et symptômes d'une exposition à court terme (aiguë)

Inhalation : Pas de symptômes signalés dans les conditions d'utilisation normales.

Peau : Le contact direct avec la peau peut causer une irritation temporaire de légère à faible.

Yeux : Peut causer une légère irritation passagère.

Ingestion : Pas de symptômes signalés dans les conditions d'utilisation normales.

Effets d'une exposition à long terme (chronique)

: Pas d'effets signalés.

État cancérogène : Voir INFORMATION TOXICOLOGIQUE, Section 11.

Dangers supplémentaires pour la santé : Voir INFORMATION TOXICOLOGIQUE, Section 11.

Effets potentiels sur l'environnement

: Voir INFORMATION ÉCOLOGIQUE, Section 12.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)
Huile minérale	N/D	15.00 - 30.00



GRAISSE SYNTHÉTIQUE TUTELA GR-1000 SSL

CSN2645000

Date de préparation (jj/mm/aaaa) 25/07/2012

Page 2 sur 7

Carbonate de calcium	471-34-1	10.00 - 20.00
----------------------	----------	---------------

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. Si la victime respire irrégulièrement ou ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, appliquer un masque à l'oxygène (personnel médical qualifié uniquement). Contacter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau immédiatement avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes et retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Contacter un médecin immédiatement.
- Contact avec les yeux** : Rincer les yeux immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible. Contacter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir, sauf si du personnel médical qualifié le demande. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche si la victime est inconsciente. Contacter un médecin immédiatement.
- Remarques pour le médecin** : Utiliser un traitement symptomatique.

SECTION 5 - LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

: Ininflammable dans les conditions normales d'utilisation.

Classe d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200)

: Ininflammable.

Propriétés oxydantes

: Aucun connu.

Données d'explosivité: Sensibilité aux chocs mécaniques/décharges statiques

: Pas supposé être sensible aux chocs mécaniques ou décharges statiques.

Agent d'extinction adéquat

: Poudre sèche; dioxyde de carbone (CO₂); mousse; brouillard d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau car il pourrait diffuser et propager l'incendie.

Procédures/équipement spéciaux de lutte contre l'incendie

: Retirer les conteneurs de la zone de l'incendie si cela peut être fait sans danger. Les pompiers doivent porter l'équipement de protection adéquat et un appareil respiratoire autonome avec un masque facial complet à pression positive. Une pulvérisation d'eau peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur ou aux flammes. Éviter de diffuser le liquide en feu avec le jet d'eau utilisé pour le refroidissement. Ne pas laisser l'eau de lutte contre l'incendie pénétrer dans les collecteurs ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux

: Oxydes de carbone. Oxydes métalliques.

Classification NFPA

0 - Minime 1 - Léger 2 - Modéré 3 - Sérieux 4 - Sévère

: Santé : 2 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0 Dangers spéciaux: Aucun

SECTION 6 - DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles : Porter l'équipement de protection adéquat. Voir les mesures de protection indiquées aux Sections 7 et 8. Maintenir les personnes au vent et à l'écart des fuites/déversements.

Précautions environnementales : Ne pas laisser le matériau contaminer le système d'eau souterraine. Au besoin, creuser une tranchée loin devant le déversement pour empêcher les écoulements de pénétrer dans les collecteurs, égouts, cours d'eau naturels ou sources d'eau potable.

Intervention/nettoyage en cas de déversement : Ventiler la zone du déversement. Retirer toutes les sources d'allumage. Arrêter le déversement ou la fuite à la source si cela peut être fait sans danger. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant inerte non combustible (comme du sable), puis placer le matériau absorbant dans un conteneur pour élimination ultérieure (voir Section 13). Ne pas éliminer dans le système d'eau de surface ou d'eau sanitaire. Le matériau absorbant contaminé peut poser les mêmes dangers que le produit déversé. Avertir les autorités appropriées comme nécessaire.

Matériaux interdits : Aucun connu ou signalé par le fabricant.

Procédures d'intervention spéciales en cas de déversement



GRAISSE SYNTHÉTIQUE TUTELA GR-1000 SSL

CSN2645000

Date de préparation (jj/mm/aaaa) 25/07/2012

Page 3 sur 7

- : En cas de déversement dans l'environnement dépassant la quantité à signaler selon l'EPA, avertir immédiatement le centre de réponse national aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).
Quantité à signaler selon CERCLA (RQ) aux États-Unis: Aucune indiquée.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

- Procédures de manutention** : Ne pas respirer les fumées ou les brouillards. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Porter des vêtements/gants de protection et une protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Maintenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Garder à l'écart des produits incompatibles. Conserver le conteneur bien fermé. Les conteneurs vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) qui peuvent être dangereux. Se laver consciencieusement après manutention.
- Exigences de stockage** : Maintenir les conteneurs bien fermés dans un endroit sec bien ventilé. Garder à l'écart de la chaleur. Inspecter périodiquement pour déceler les fuites ou dommages éventuels. Protéger des dommages physiques. Ne pas fumer dans la zone. Garder à l'écart des produits incompatibles.
- Matériaux incompatibles** : Agents oxydants.
- Matériaux d'emballage spéciaux** : Toujours conserver dans des conteneurs fabriqués dans les mêmes matériaux que le conteneur d'origine.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition

Ingrédients	Lim. exp. (TLV) ACGIH		Lim. exp. (PEL) OSHA	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Huile minérale	N/D	N/D	N/D	N/D
Carbonate de calcium	N/D	N/D	15 mg/m ³ (poussière totale); 5 mg/m ³ (fraction respirable)	N/D

Ventilation et mesures techniques

- : N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Assurer une ventilation suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs en dessous des valeurs TLV et/ou PEL indiquées.

Protection respiratoire

- : Une protection respiratoire est obligatoire si les concentrations dépassent la valeur TLV. Utiliser un équipement approuvé par NIOSH/MSHA. Demander conseil à des spécialistes de la protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants imperméables à ce produit. Demander conseil à des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

- : Porter des lunettes de sécurité contre les produits chimiques pour manipuler ce produit.

Autre équipement de protection

- : Assurer que des bassins oculaires et des douches de sécurité sont à proximité du lieu de travail.

Considérations d'hygiène générales

- : Ne pas respirer les fumées ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Se laver consciencieusement après manutention. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Graisse.	Aspect	: havane
Odeur	: Odeur de pétrole.	Seuil olfactif	: N/D
pH	: S/O		
Point d'ébullition	: N/D	Densité	: N/D
Point de congélation/fusion	: N/D	Coefficient de dist. eau/huile	: N/D



GRAISSE SYNTHÉTIQUE TUTELA GR-1000 SSL

CSN2645000

Date de préparation (jj/mm/aaaa) 25/07/2012

Page 4 sur 7

Pression de vapeur (mmHg à 20 °C / 68 °F)	: N/D	Solubilité dans l'eau	: insoluble
Densité de vapeur (air = 1)	: N/D	Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	: N/D
Composé organique volatil (COV)	: Aucun	Volatiles (% en poids)	: N/D
Point d'éclair	: N/D	Température d'auto-allumage	: N/D
Méthode du point d'éclair	: N/D	Limite d'inflammabilité supérieure (% en vol.)	: N/D
Limite d'inflammabilité inférieure (% en vol.)	: N/D	Retour de flamme observé	: S/O
Longueur de projection de la flamme	: S/O		
Viscosité	: 164 - 205 cSt à 40 °C		
Pression absolue du conteneur	: S/O		

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité	: Stable en conditions normales.
Polymérisation dangereuse	: La polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Sources de chaleur directes. Éviter le contact avec les matériaux incompatibles.
Matériaux à éviter et incompatibilité	: Aucun signalé par le fabricant.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu; voir les produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11 - TOXICOLOGIE

Organes cibles	: Peau et yeux.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption par la peau</i> : NON <i>Peau et yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
Données toxicologiques	: Aucune données disponible pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données de toxicité aiguë des ingrédients individuels ci-dessous.

Ingrédients	LC₅₀(4 h) inh, rat	LD₅₀	
		(Orale, rat)	(Lapin, dermale)
Huile minérale	N/D	N/D	N/D
Carbonate de calcium	N/D	6450 mg/kg	N/D

État cancérogène	: Aucun composant n'est listé comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Effets sur la reproduction	: Pas supposé être la cause d'effets sur la reproduction.
Tératogénicité	: Pas supposé être tératogène.
Mutagénicité	: Pas supposé être mutagénique chez l'homme.
Épidémiologie	: Aucune information disponible.
Sensibilisation au matériau	: Pas supposé être un sensibilisateur pour la peau ou le système respiratoire.
Matériaux synergétiques	: Aucune information disponible.
Propriétés irritantes	: Irritant faible pour les yeux Irritant faible pour le peau.
Autres dangers importants	: Aucun connu.
Conditions aggravées par une surexposition	: Troubles de la peau ou respiratoires préexistants.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	: Pas de données disponibles sur le produit lui-même. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les collecteurs ou cours d'eau, ou se déposer là où il pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.
--------------------	---



GRAISSE SYNTHÉTIQUE TUTELA GR-1000 SSL

CSN2645000

Date de préparation (jj/mm/aaaa) 25/07/2012

Page 5 sur 7

- Mobilité** : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Persistence** : Le produit lui-même n'a pas été testé. Aucun des ingrédients de ce produit n'est considéré être facilement biodégradable, et ce produit est insoluble dans l'eau. Par conséquent, il est prévu que ce produit persistera dans l'environnement.
- Potentiel de bioaccumulation** : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Autres effets environnementaux nuisibles**
: Aucun connu.

SECTION 13 - ÉLIMINATION

- Manipulation pour élimination** : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Voir les mesures de protection indiquées aux Sections 7 et 8. Les conteneurs vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) qui peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder, percer ou meuler à proximité de ce conteneur.
- Méthodes d'élimination** : Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, d'État, provinciales et locales applicables. Contacter l'agence de protection de l'environnement locale, d'État, provinciale ou fédérale pour connaître les règles spécifiques.
- RCRA** : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères d'un déchet dangereux tel que définis par RCRA, Titre 40 CFR 261. Le générateur du déchet a la responsabilité de déterminer la méthode d'identification et d'élimination appropriée du déchet. Pour l'élimination des matériaux inutilisés ou usagés, vérifier auprès des agences de protection de l'environnement locales, d'État et fédérales.

SECTION 14 : TRANSPORT

Information réglementaire	Numéro UN	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
49CFR/DOT	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Aucun	
Information supplémentaire 49CFR/DOT	Aucun				
TDG	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Aucun	
Information supplémentaire TDG	Aucun				
IMDG	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Aucun	
Information supplémentaire IMDG	Aucun				

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Information fédérale US:

TSCA: Tous les ingrédients listés figurent sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

Quantité à déclarer (RQ) selon CERCLA (40 CFR 117.302): Voir le fournisseur.



GRAISSE SYNTHÉTIQUE TUTELA GR-1000 SSL

CSN2645000

Date de préparation (jj/mm/aaaa) 25/07/2012

Page 6 sur 7

SARA TITRE III: Sec. 302, Substances extrêmement dangereuses, 40 CFR 355 :Aucune substance extrêmement dangereuse n'est présente dans ce matériau.

SARA TITRE III: Sec. 311 et 312, Exigences des fiches signalétiques, 40 CFR 370 Classes dangereuses: Aucun Selon SARA Sections 311 et 312, l'EPA a établi des seuils pour le signalement des produits chimiques dangereux. Les seuils actuels sont de 500 livres pour le seuil de planification (TPQ), si inférieur, pour les substances extrêmement dangereuses et 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

SARA TITRE III: Sec. 313, Notification des produits chimiques toxiques, 40 CFR 372 : Ce matériau n'est pas soumis aux exigences de notification de SARA puisqu'il ne contient aucun des produits chimiques constituants toxiques au-dessus des concentrations minima.

Lois US sur le droit à l'information:

California Proposition 65 : Autant que nous sachions, ce produit ne contient aucun des produits chimiques connus par l'État de Californie comme cancérigènes ou dangereux pour la reproduction.

Listes de "droit à l'information" d'autres États américains: Aucun des composants de ce produit ne sont indiqués spécifiquement sur les listes de "droit à l'information" d'un État.

Information internationale:

Information sur la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE): Tous les ingrédients listés figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS).

Voir la Section 2 pour une Classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et cette FS contient toutes les informations exigées par ce Règlement.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Classification HMIS : *- Danger chronique 0 - Minime 1 - Léger 2 - Modéré 3 - Sérieux 4 - Sévère

Santé : 2 **Inflammabilité:** 1 **Réactivité:** 0

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA : Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
cSt: Centistokes
DOT: Department of Transportation
EPA: Environmental Protection Agency
HMIS : Hazardous Materials Identification System
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
IARC: International Agency for Research on Cancer
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
Inh: Inhalation
CM: Concentration mortelle
DM: Dose mortelle
MSHA: Mine Safety and Health Administration
S/O Sans objet
N/D: Non disponible
NFPA: National Fire Protection Agency
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: National Toxicology Program
OSHA: Mine Safety and Health Administration
PEL: Limite d'exposition admissible
RCRA Resource Conservation and Recovery Act
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances



GRAISSE SYNTHÉTIQUE TUTELA GR-1000 SSL

CSN2645000

Date de préparation (jj/mm/aaaa) 25/07/2012

Page 7 sur 7

SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
STEL: Limite d'exposition de courte durée
TDG: Canadian Transportation of Dangerous Goods Act & Regulations
TLV: Valeur limite d'exposition
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2012.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, searched 2012.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb databases, 2012 (Chempendium et RTEC).
4. Fiche signalétique du fabricant
5. US EPA Titre III Liste des listes, version de juillet 2011
6. California Proposition 65 List – version du 22 juin 2012.

Préparé pour:

Viscosity Oil Company
600-H Joliet Road, Willowbrook, IL, États-Unis, 60527
Téléphone: 001-630-850-4000
<http://www.viscosityoil.com>
Veuillez adresser toutes les questions à Viscosity Oil.



Préparé par:

ICC The Compliance Center Inc.
<http://www.thecompliancecenter.com>



DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche signalétique a été préparée par ICC The Compliance Center Inc. à l'aide de l'information fournie par Viscosity Oil Company et le service d'information sur Internet de CCOHS. L'information de cette fiche signalétique (FS) est fournie pour étude et indication lors de l'exposition à ce produit. ICC The Compliance Center Inc et Viscosity Oil Company dénie toute garantie expresse ou tacite et n'assument aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'intégralité des données contenues aux présentes. Les données de cette FS ne sont applicables à aucun autre produit ou aucun autre procédé.

Cette fiche signalétique ne peut pas être changée ou altérée de quelque manière que ce soit sans la connaissance et la permission de ICC The Compliance Center Inc. et de Viscosity Oil Company.

Date de préparation (jj/mm/aaaa)

: 25/07/2012

FIN DU DOCUMENT